

10.10.2016

ESCRIME

Composition de la commission mixte nationale

FFE : Josiane HUIN (élue au Comité Directeur) – Franck BERTHIER (Direction Technique Nationale) – Serge PLASTERIE (élu et représentant de la commission nationale d'arbitrage)

FF Sport U : Adeline WUILLEME (Université Paris 2) - Christophe MILLARD (directeur national adjoint)

Invité permanent : Guillaume GALVEZ (Université Paris 6)

1 - Date limite de retour à la Nationale des résultats et des demandes de qualification exceptionnelle

17 février 2017

(CMN le 24 février 2017)

Pour les phases qualificatives, la CMN invite les CRSU dont le nombre de tireurs est insuffisant à mettre en place un championnat de région ou de conférence. Les propositions de qualifications doivent faire apparaître la place obtenue au championnat (d'académie, de région ou de conférence) et le nombre de participants - ou d'équipes - par arme (le cas échéant, le classement fédéral). Pour les qualifications exceptionnelles se reporter aux dispositions spécifiques (chaque commission d'arme FFE dispose de 8 places pour les athlètes de haut niveau).

✂ **Aucun repêchage (qualification exceptionnelle ou autre) après la date de la commission mixte nationale de sélection.**

2 - Date et lieu du championnat de France

15 et 16 mars 2017

à Caen (académie de Caen)

3 - Formule sportive

• Epreuves individuelles

1 tour de poule, puis élimination directe

Jeunes gens : Fleuret - Epée – Sabre

Jeunes filles : Fleuret - Epée - Sabre

• Epreuves par équipes

Le pointage et la confirmation des engagements se feront le jour des épreuves individuelles avant 16h00. Chaque équipe est composée de 3 tireurs et d'un(e) remplaçant(e) appartenant tous à la même association sportive.

Relais en 45 touches : élimination directe, avec match de classement pour les équipes éliminées au 1^{er} tour.

4 - Règlement sportif

- Le matériel devra correspondre aux normes définies par la FFE et être en très bon état (tenue : 350 newtons, cuirasse obligatoire : 800 newtons).

- Application du règlement fédéral

ARBITRAGE IMPORTANT ! L'A.S. qui engage une ou plusieurs équipe(s) dans une arme en championnat de France universitaire doit fournir obligatoirement **un** arbitre non tireur spécialisé dans cette arme, et ce, pour les deux journées de compétition. Il doit être au minimum de niveau régional FFE ou national universitaire (en formation).

A défaut, la ou les équipes ne pourront prendre part à la compétition.

Pour chaque arbitre, l'A.S. prendra en charge le déplacement et l'hébergement, le CR Sport U organisateur la restauration et l'indemnisation au tarif fédéral (arbitre international 70€/jour ; arbitre national 55€/jour ; arbitre régional 40€/jour).

La FF Sport U met en place une formation « arbitre national universitaire » pendant le championnat de France avec passage d'un QCM, évaluation pratique, validation et remise officielle des diplômes.

Le diplôme d'arbitre national FFSU donne tout ou partie de l'équivalence arbitre régional FFE. Les étudiants intéressés se manifesteront avant le CFU auprès de la commission d'arbitrage de leur ligue de façon à coordonner le parcours de formation.

5 - Règlement disciplinaire : se référer au chapitre règlement intérieur.

6 – Programme international

FISU : l'Universiade d'été se déroulera à Taipei (Chine Taipei) du 19 au 30 août 2017. Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition de l'équipe de France universitaire.»